

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 480-2013

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° **480-2013** a été adopté par le conseil municipal à la séance extraordinaire du 27 juin 2013 règlement n° **480-2013** modifiant le règlement plan d'urbanisme n° 435-2009 pour y introduire un programme particulier d'urbanisme (PPU - secteur central).

AVIS PUBLIC, est aussi donné, que le règlement n° **480-2013** a été approuvé par la MRC de Pierre-De Saurel à sa séance ordinaire du 3 juillet 2013.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 16^e jour de juillet 2013.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et secrétaire-trésorier